

Publications économiques et financières



Conjoncture économique

N° 282 / Aout 2019

PANORAMA DE WALLIS-ET-FUTUNA

Caractéristiques structurelles

Chef-lieu du Territoire	Mata'Utu
Superficie	142 km ²
Situation géographique	Pacifique Sud ; Paris à 16 000 km, Suva à 780 km, Nouméa à 2 500 km
Langues parlées	Français, Wallisien et Futunien
Monnaie	Franc Pacifique - F CFP - (XPF) - 1 000 F CFP = 8,38 €
Statut	Collectivité d'outre-mer à statut particulier
Rang mondial IDH, 2005	53 ^e
Représentation nationale	Un député, un sénateur, un représentant au Conseil économique, social et environnemental
Représentation de l'État	Un Préfet, Administrateur supérieur du Territoire

Repères historiques

Le peuplement de Wallis-et-Futuna est issu de la migration des Austronésiens qui colonisèrent vers 1 500 av. J.-C. une partie de la Mélanésie et la Polynésie occidentale. Les Tongiens prirent possession de l'île d'Uvea au XVe siècle, tandis que les Samoans s'imposèrent à Futuna au XVIIe siècle.

En 1616, Futuna et Alofi furent découvertes par les navigateurs néerlandais Jacob Le Maire et Willem Schouten, qui les baptisèrent « les îles Horn ». Uvea fut à son tour découverte, en 1767, par le navigateur anglais Samuel Wallis qui donna son nom à l'île.

La présence européenne s'intensifia avec l'implantation en 1837 de missionnaires maristes chargés d'évangéliser l'archipel. Une demande de protectorat français émanant de la reine Amelia fut ensuite ratifiée en 1887 pour Wallis et Futuna séparément, puis en 1888 pour le protectorat unifié des deux îles.

En 1942, Wallis fut utilisée comme base arrière par les États-Unis pour répondre à l'avancée des troupes japonaises dans le Pacifique. 6 000 soldats s'installèrent sur l'île qui connut alors une période d'abondance. L'après-guerre fut marquée par la crise économique et l'instabilité politique.

En 1959, la population de l'archipel adopta par référendum le statut de Territoire d'outre-mer. La loi n° 61-814 du 29 juillet 1961 fixe le statut du Territoire, qui a peu évolué depuis.

Organisation institutionnelle

En 2003, l'archipel est devenu une Collectivité d'outre-mer à statut particulier sans que le statut de 1961 soit modifié. En plus des institutions propres à la République, ce dernier reconnaît l'existence des structures coutumières. Cette organisation repose sur les institutions suivantes :

- l'État, représenté par le Préfet, Administrateur supérieur qui assure le pouvoir exécutif de la collectivité. Il est représenté à Futuna par un délégué désigné par arrêté ;
- l'Assemblée territoriale, composée de 20 membres est l'organe délibérant du Territoire. Ses délibérations ne sont toutefois effectives qu'après approbation de l'Administrateur supérieur ;
- trois circonscriptions, dont le découpage est calqué sur les trois royaumes (Uvea, Alo et Sigave), et dont l'Administrateur supérieur est le chef ;

- les chefferies, une par royaume, comprennent un roi entouré de ministres. Elles gèrent, entre autres, les questions foncières et interviennent dans les affaires courantes du Territoire via le Conseil territorial et les Conseils de circonscription.

La baisse de la population ralentit

Selon le dernier recensement de la population effectué par le Service territorial de la statistique et des études économiques (STSEE), le nombre d'habitants de Wallis-et-Futuna s'élève à 11 558 au 23 juillet 2018. La population a diminué de 5,2 % entre 2013 et 2018, soit une baisse moyenne annuelle de la population de 1,1 % sur la période, un rythme moindre que durant la période 2008-2013 où la baisse était de 1,9 %.

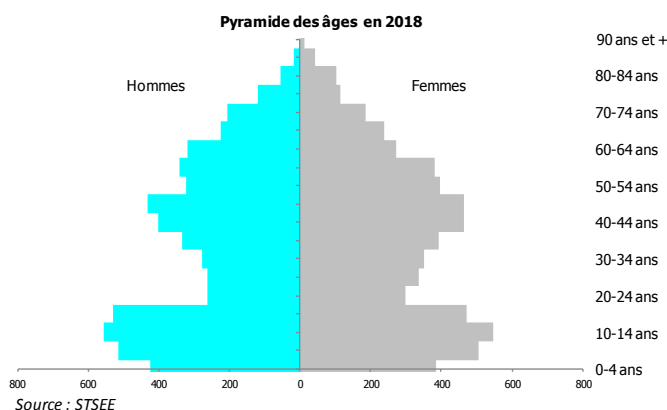
La diminution de la population s'explique par la forte émigration des jeunes âgés de 20 à 35 ans ainsi que par une baisse de la natalité. Combinés à la progression de l'espérance de vie à la naissance (76,9 ans en 2018), il en découle un vieillissement de la population. Ainsi, l'âge médian est passé de 32,2 ans à 35 ans entre 2013 et 2018.

Indicateurs démographiques	Wallis-et-Futuna ⁽¹⁾	France ⁽²⁾
Population (France : en millions)	11 558	67,0
Population à Wallis	8 333	
Population à Futuna	3 225	
Part des moins de 20 ans (%)	34,0	24,1
Part des 20-59 ans (%)	49,4	49,8
Part des 60 ans et plus (%)	16,5	26,1
Densité de population (hab/km ²)	81	117 ⁽³⁾
Taux de croissance annuel moyen (% , 2013-2018)	-1,1	0,5
Taux de natalité (‰)	11,7	11,1
Taux de mortalité (‰)	5,1	9,3
Taux de mortalité infantile (‰)	n.d.	3,8
Indice conjoncturel de fécondité	2,2	1,87
Espérance de vie des hommes à la naissance (années)	68,1	79,4
Espérance de vie des femmes à la naissance (années)	78,9	85,3

(1) Recensement STSEE, données à juillet 2018 ; (2) Bilan démographique de l'Insee 2018 ; (3) France métropolitaine

n.d. : non disponible

Sources : STSEE, Insee



Panorama de l'économie

L'économie de Wallis-et-Futuna est en grande partie soutenue par le secteur administratif qui concentre plus de la moitié de la création de richesses. Le secteur du commerce constitue également un secteur clé pour le Territoire. Il est soutenu par la consommation des ménages et concentre près d'un tiers des employés du secteur privé déclarés à la Caisse des prestations sociales de Wallis-et-Futuna.

Principaux indicateurs économiques

	Wallis-et-Futuna	France ⁽¹⁾
PIB (milliards de F CFP, 2005)	18 ⁽²⁾	280 800
PIB par habitant (milliers de F CFP, 2005)	1 211 ⁽²⁾	4 192
Part des administrations publiques dans le PIB (% , 2005)	54,0 ⁽²⁾	16,2
Dépenses de l'État dans la collectivité (milliards de F CFP, 2018)	15,5	-

(1) Les comptes de la Nation en 2018, INSEE ; (2) Estimation.

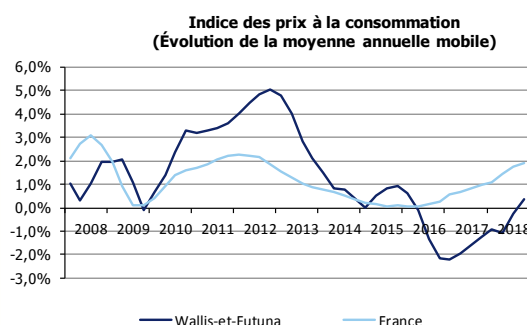
Sources : CEROM, DFIP de Wallis-et-Futuna, Insee

Les exportations sont peu significatives du fait de la faiblesse de l'appareil productif et de l'éloignement des marchés potentiels.

En l'absence d'impôts sur le revenu des personnes physiques et sur les bénéfices des sociétés, le produit de la taxation des importations constitue la principale recette budgétaire du Territoire. En 2018, les recettes douanières représentent 70 % des recettes fiscales de l'archipel, ce qui correspond à la moyenne de la période 2008-2018. Les impôts directs et les taxes diverses (respectivement 8,8 % et 21,0 % en 2018, 10 % et 20 % en moyenne sur la période) constituent le reste des recettes budgétaires.

Une inflation modérée

Après deux ans et demi de baisse en moyenne annuelle, l'IPC global est en légère hausse (+0,4 %) en 2018. On constate deux fortes phases d'inflation sur les dix dernières années, de fin 2008 à mi 2009 et surtout de début 2010 à fin 2013, avec un pic à 5,0 % fin 2012. Le Territoire est dépendant des évolutions des prix en France hexagonale, ainsi que de l'évolution des cours des matières premières, notamment concernant les produits énergétiques. A contrario, la baisse constatée entre 2016 et 2018 est en grande partie la conséquence de l'alignement progressif des tarifs de l'électricité du Territoire sur ceux de l'Hexagone à l'horizon 2020.

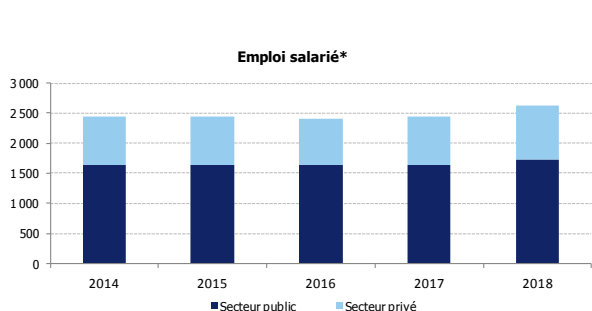


Dans le cadre de la loi relative à la régulation économique d'outre-mer, dite « loi contre la vie chère¹ », un accord de modération des prix de produits de grande consommation est désormais signé chaque année entre l'État et les principaux fournisseurs et distributeurs intervenant dans la chaîne d'approvisionnement du Territoire. Le « bouclier qualité prix » a ainsi abouti à la modération des prix sur une liste de cinquante-six produits de grande consommation pour un coût global de 43 360 F CFP, à mettre en comparaison du panier de onze produits pour 9 200 F CFP lors du lancement de la mesure en 2013.

Le marché de l'emploi se formalise

Le taux d'activité à Wallis-et-Futuna s'établit en 2018 à 47,0 % de la population en âge de travailler (après 49,6 % en 2013 et 40,0 % en 2008), soit un niveau inférieur à celui des autres Outre-mer du Pacifique (66,7 % en Nouvelle-Calédonie et 61,1 % en Polynésie française²). Cependant la situation du chômage est plus nuancée, le Territoire se situant entre ces deux régions avec un taux de 17,4 %, supérieur à la Nouvelle-Calédonie (11,7 %) mais inférieur à la Polynésie française (21,2 %).

En 2018, on dénombre en moyenne annuelle 2 624 salariés déclarés. La répartition de l'emploi entre secteur public et secteur privé reste similaire aux années précédentes avec deux tiers des salariés déclarés employés dans le secteur public ou semi-public. En longue période, on observe que l'emploi privé a augmenté sur les cinq dernières années (+1,0 % en moyenne), après avoir stagné entre 2008 et 2013 (+0,1 %). L'emploi public accélère également sa croissance entre 2013 et 2018 (+0,9 %) après avoir progressé plus faiblement (+0,4 %) sur les années précédentes.



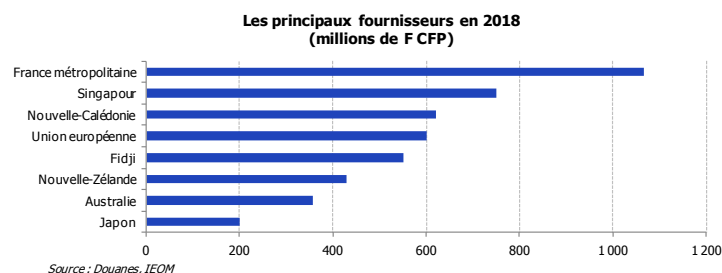
* Emploi déclaré à la CPSWF en moyenne annuelle + Fonctionnaires d'État
Sources : CPSWF, Administration supérieure, Vice-rectorat

	2008	2013	2018	2013/ 2008 ⁽¹⁾	2018/ 2013 ⁽¹⁾
Emploi total	2 465	2 503	2 624	0,3%	0,9%
Industrie / agriculture	90	93	103	0,6%	2,2%
BTP	130	110	68	-3,3%	-9,0%
Commerce	317	302	303	-1,0%	0,1%
Services marchands	320	357	428	2,2%	3,7%
Services non marchands	1 608	1 643	1 722	0,4%	0,9%

(1) Taux de croissance annuel moyen

Des échanges régionaux significatifs

Wallis-et-Futuna exporte très peu de biens et doit s'approvisionner en grande partie à l'extérieur. Bien que sa part de marché diminue sur le long terme (29,7 % en 2008, 21,5 % en 2013 et 18,6 % en 2018), l'Hexagone demeure le principal fournisseur de l'archipel en dépit de son éloignement. Singapour, deuxième fournisseur de l'archipel et qui fournit la grande majorité des produits énergétiques, montre une plus grande stabilité dans sa part de marché (14,3 %, 14,7 % et 13,1 % pour les années ci-dessus). En 2018, la Nouvelle-Calédonie occupe la troisième place et sa part de marché atteint 10,8 %, un niveau plus faible qu'en 2013 (12,2 %) mais plus important que la moyenne des cinq dernières années (7,6 %). A contrario, l'Union européenne, quatrième fournisseur du Territoire, détient une part de marché proche de sa moyenne 2014-2018 (10,7 %) avec 10,5 % des importations totales. Fidji se situent à la cinquième place, la hausse des importations de produits énergétiques en provenance de ce pays augmentant la part de marché de celui-ci à 9,6 %, alors qu'elle était de 8,2 % en 2013 (et de 8,3 % en moyenne sur la période 2014-2018).



Source : Douanes, IEOM

La structure des importations reste relativement stable sur longue période, les importations de produits agricoles et alimentaires restant en première position avec un quart du total. Les importations de biens de consommation sont en hausse, passant de 14 % en 2008 à 17 % dix ans plus tard, tandis que celles de biens intermédiaires suivent exactement la tendance inverse. Les autres postes d'importations s'inscrivent à des niveaux similaires en 2008 et 2018.

Importations en valeur (millions de F CFP) et en part du total (%)	2008		2013		2018	
	Valeur	Part	Valeur	Part	Valeur	Part
Industries agricoles et alimentaires	1 495	25%	1 640	28%	1 466	26%
Industries des biens de consommation	828	14%	883	15%	968	17%
Énergie	898	15%	1 104	19%	905	16%
Industries des biens intermédiaires	1 061	18%	920	16%	811	14%
Industries des biens d'équipement	855	14%	808	14%	783	14%
Industrie automobile	687	12%	455	8%	609	11%
Produits agricoles, sylvicoles et piscicoles	101	2%	114	2%	183	3%
Total	5 925	100%	5 923	100%	5 725	100%

Source : Douanes

¹ Loi n° 2012-1270 du 20 novembre 2012, publiée au Journal officiel de Wallis-et-Futuna du 21 novembre 2012.

² Les données pour la Polynésie française concernent l'année 2017.

Une économie peu diversifiée et dépendante du secteur public

L'économie de l'archipel de Wallis-et-Futuna se caractérise par l'importance du secteur administratif, moteur de l'activité locale. Ainsi, les autres secteurs (commerce et services marchands) dépendent fortement du secteur public via les salaires versés, les projets d'envergure, les travaux d'investissements, etc.

Principaux indicateurs sectoriels	2018	2018/ 2008 ⁽¹⁾
Importations de ciment (tonnes)	2 395	-5,1%
Immatriculations de véhicules utilitaires neufs (nb)	92	-2,5%
Nombre d'entreprises (patentes)	672	n.d.
dont agriculture, élevage, pêche (%)	20	
dont construction (%)	12	
dont commerce (%)	26	

(1) Taux de croissance annuel moyen ; n.d. : non disponible.

Sources : Douanes et Contributions diverses, Cellule des marchés publics, CPSWF, Aviation civile, Vice-rectorat

	2018	2018/ 2008 ⁽¹⁾
Marchés publics notifiés secteur BTP (millions de F CFP)	2 145	n.d.
Élèves scolarisés - 1 ^{er} et 2 ^d degré (nombre)	3 156	-3,4%
Trafic aérien international (nombre de passagers)	30 467	1,5%
Trafic aérien domestique (nombre de passagers)	14 298	0,6%

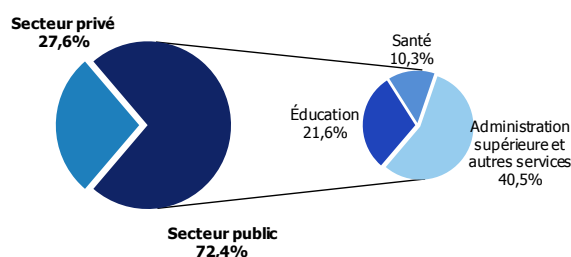
Un secteur public omniprésent

Le secteur non marchand est le premier employeur du Territoire (72,4 % des salariés déclarés). L'éducation concentre 21,6 % de l'ensemble des salariés et près de la moitié d'entre eux sont détachés pour des contrats de deux à quatre ans sur l'archipel. L'Agence de santé, sur laquelle repose entièrement le système de santé, emploie 10,3 % du total des salariés déclarés.

En 2018, la contribution de l'État au financement de l'économie locale s'élève à 15,5 milliards de F CFP, ce qui contraste avec le niveau de la période précédente qui oscillait entre 12 et 12,7 milliards entre 2008 et 2016. Cette hausse avait été amorcée en 2017 avec un milliard de plus que l'année précédente et s'est poursuivie en 2018 avec une augmentation de près de deux milliards de F CFP. Les dépenses de personnel qui correspondent au paiement des salaires des fonctionnaires d'État, représentent désormais 55,7 % des transferts de l'État sur le Territoire, un niveau supérieur à la moyenne de la période 2008-2018 (50 %).

La commande publique est en croissance en 2018, le montant des marchés publics dans le secteur du BTP a été multiplié par quatre en un an suite au lancement des travaux pour le quai de Leava à Futuna, dont le chantier commencera en 2019 pour s'achever en 2021. Ce chantier d'importance constitue une stimulation importante pour le secteur, qui restait dans l'attente de ce type de chantier depuis 2013.

Poids du secteur public dans l'emploi à fin-2018



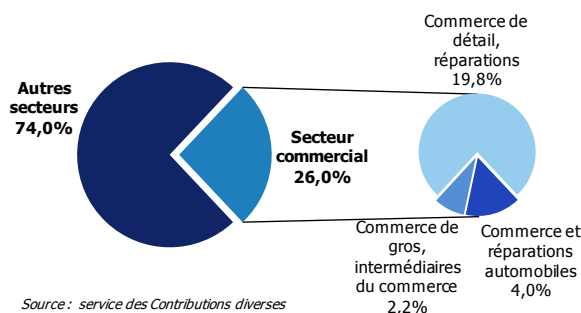
Sources : CPSWF, Administration supérieure, Vice-rectorat

Le commerce et les services marchands dominent l'activité privée

À fin 2018, on décompte 176 entreprises patentées dans le secteur du commerce (26,0 % du total) et 212 entreprises dans celui des services marchands (31,5 % du total). La part de ces deux secteurs dans le nombre d'entreprises a évolué de manière importante sur longue période, passant de 72 % en 2008 à 49 % en 2013, pour atteindre 57,5 % en 2018.

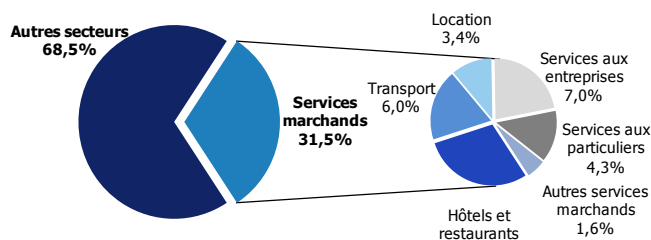
Moteurs de l'économie privée, le secteur commercial et celui des services marchands représentent près d'un tiers de l'emploi sur le Territoire sur longue période (31 % en 2008 et 2013, 32 % en 2018). Plus précisément, le commerce emploie 303 personnes tandis que les services marchands regroupent 428 personnes, soit respectivement 13,4 % et 18,9 % de l'ensemble des salariés déclarés à la CPSWF en 2018. Ces deux secteurs réunis concentrent 81 % des effectifs déclarés du secteur privé (33,6 % pour le commerce et 47,4 % pour les services marchands). L'économie wallisienne est entièrement orientée vers la satisfaction de la demande intérieure, ce qui explique la prépondérance de ces secteurs dans l'activité du secteur privé.

Répartition des entreprises du secteur du commerce



Source : service des Contributions diverses

Répartition des entreprises du secteur des services marchands



Source : service des Contributions diverses

Le financement de l'économie et l'activité fiduciaire

Une seule banque commerciale est implantée sur l'archipel depuis une vingtaine d'années, la Banque de Wallis-et-Futuna (BWF). La Direction des finances publiques des îles Wallis-et-Futuna assure parallèlement des services bancaires aux particuliers tant à Wallis qu'à Futuna. D'autres institutions interviennent sur le Territoire : l'AFD, la BEI et des banques calédoniennes. Depuis 2009, l'Adie propose également des microcrédits aux petites structures (souvent des entrepreneurs individuels).

Indicateurs monétaires et financiers	2008	2018
Masse monétaire (millions de F CFP)	6 452	7 310
Position extérieure nette bancaire (millions de F CFP)	2 931	2 781
Nombre d'habitants par guichet bancaire	4 308	3 855
Nombre d'habitants par guichet automatique	13 484	6 034
Nombre de comptes de dépôts à vue par habitant	0,55	0,42
Actifs financiers des agents économiques ¹ (millions de F CFP)	4 523	5 041
Encours sains des agents économiques ¹ (millions de F CFP)	1 363	1 916
Taux de créances douteuses - ensemble des concours (%)	16,3	3,0

(1) Auprès des établissements de crédits locaux.

Source : IEOM

Au 31 décembre 2018, l'encours sain des crédits accordés à Wallis-et-Futuna s'élève à 4,1 milliards de F CFP, dont 47 % octroyés par l'établissement de crédit local. Du fait de la petite taille du Territoire et par conséquent du faible nombre d'entreprises, les variations de l'encours des crédits accordés aux entreprises sont erratiques. L'encours de ces crédits s'établit désormais à 767 millions, en baisse de 4,7 % par rapport à 2017. L'encours des crédits destinés aux ménages a diminué entre 2008 et 2013, passant de 1,7 milliard de F CFP à 1,5 milliard, niveau égal à celui de 2018.

Indicateurs entreprises	2008	2013	2018	Indicateurs ménages	2008	2013	2018
Actifs financiers ¹ (millions de F CFP)	1 871	1 806	2 347	Actifs financiers ¹ (millions de F CFP)	1 962	2 109	2 085
Concours bancaires ² (millions de F CFP)	1 458	2 370	767	Concours bancaires ² (millions de F CFP)	1 673	1 530	1 532
Part des crédits d'exploitation (%)	12,1	4,7	0,2	Part des crédits à la consommation (%)	61,2	81,7	96,3
Part des crédits d'investissement (%)	86,0	83,8	69,4	Part des crédits à l'habitat (%)	38,4	18,3	3,7
Part des crédits à la construction (%)	0,0	11,5	3,8				
Personnes morales en interdiction bancaire	13	14	15	Personnes physiques en interdiction bancaire	416	330	186

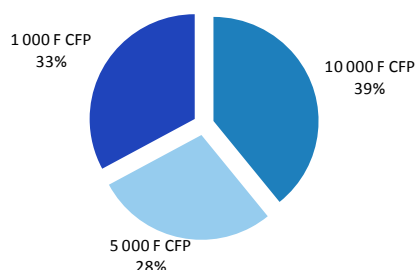
(1) Auprès des établissements de crédits locaux

(2) Concours sur l'ensemble des établissements de crédits

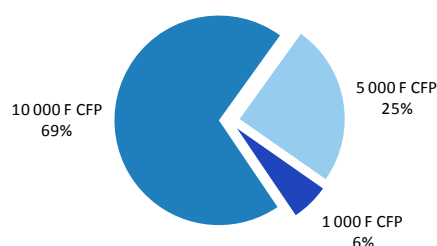
Source : IEOM

Au 31 décembre 2018, l'émission nette de billets en F CFP s'élève, toutes coupures confondues, à 417 930 unités pour une valeur totale de 2,4 milliards de F CFP. Alors qu'elle ne représente qu'environ 19 % en Polynésie française et en Nouvelle-Calédonie, la coupure de 10 000 F CFP demeure la valeur faciale dominante dans l'archipel, bien que sa part dans le volume des billets diminue sur les dix dernières années (48 % en 2008, 43,5 % en 2013 et 39 % en 2018). Cette composition de la circulation fiduciaire s'explique notamment par l'utilisation de ces coupures de grosse valeur pour les opérations de paiement.

Répartition par coupure de l'émission nette de billets au 31 décembre 2018 (en volume)



Répartition par coupure de l'émission nette de billets au 31 décembre 2018 (en valeur)



NB : Les données utilisées dans cette note sont arrêtées au 31 décembre 2018 sauf indication contraire.

Toutes les publications de l'IEOM sont accessibles et téléchargeables gratuitement sur le site www.ieom.fr

Directeur et responsable de la publication : S. ATTALI
Rédaction : C. BERTHAULT – Éditeur et imprimeur : IEOM

Achévé d'imprimer : aout 2019 – Dépôt légal : aout 2019 – ISSN 2679-0769